

Divulgation de mes propos ecrits sur experatoo

Par tixidre, le 27/12/2007 à 02:03

Ceux qui sont interesses, se reconnaîtront!, le fait de recopier des propos sur experatoo concernant ma vie privee sans autorisation de celui qui les a produit, cad moi ,atteigne ma liberte, d'autant que la copie de ces propos sont adresses à ma femme qui etait parfaitement au courant de ce que j'avais ecrit! je vous conseille vivement de revoir les lois sur la commission et libertes informatiques.

Si cela se reproduit, ce serait dans l'obligation d'agir afin que ma vie privee soit respectee comme il se doit.

M.TIXIDRE jean-michel

Par Jurigaby, le 27/12/2007 à 16:50

Bonjour.

Vous parlez de quoi là? Parce que personnellement, je ne me reconnais pas du tout.

Si vous vouliez bien être plus explicite, je procéderai à la modération des messages..

Par tixidre, le 30/12/2007 à 18:56

Bonjour,

Je ne mets pas en cause une personne travaillant sur ce site.

Je dis que des personnes de mon entourage familial se sont servis de mes propos , ils les ont imprime puis divulgue sans mon autorisation

C'est une atteinte à ma vie privee .

Voilà, c'est tout.

Par Jurigaby, le 30/12/2007 à 21:44

Bonjour.

Oh oui, pardon, j'avais pas compris..

Bon courage a vous alors.

Si on peut faire quelque chose, dites le moi.

Par tixidre, le 05/01/2008 à 08:06

Ce que vous pouvez faire ,c'est interdire la fonction imprimer , certains sites le font . Cordialement ,